

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

« *Zones humides et changement climatique* »

Comment les zones humides aident à lutter
contre le changement climatique ?



- DOSSIER DE PRESSE -



- SOMMAIRE -

- Contexte et rôle des zones humides p. 3
- Journée de lancement de la Journée Mondiale des Zones Humides p. 4
- Les zones humides • La Journée mondiale des zones humides • La convention de Ramsar p. 6
- Les zones humides réduisent les inondations et atténuent les sécheresses p. 7
- Les zones humides protègent les côtes des conditions météorologiques extrêmes p. 9
- Les zones humides absorbent et stockent naturellement le carbone p. 11
- Face à la disparition des zones humides, que peut-on faire ? p. 12
- Contacts presse et sources bibliographiques p. 14



Évènement animé en France par :



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



CONTEXTE ET RÔLE DES ZONES HUMIDES

Le changement climatique est une réalité qui se mesure par de multiples facteurs : augmentation des températures, réchauffement des océans, fonte des neiges, montée rapide et historique du niveau de la mer. L'augmentation dans l'atmosphère des quantités de dioxyde de carbone (CO₂), de méthane et d'autres gaz à effet de serre (GES) issus des activités humaines en est la cause.

L'accord de Paris adopté fin 2015 impose un cadre à la lutte contre le changement climatique. Pour freiner ses conséquences, la communauté internationale s'est engagée à stabiliser et réduire les émissions de GES, afin de limiter l'élévation de la température moyenne mondiale à moins de 2 °C au cours de ce siècle.

En France, des engagements ont déjà été pris avec notamment :

- le plan national d'adaptation au changement climatique dont l'objectif est de mettre en œuvre les actions nécessaires pour adapter d'ici 2050, les territoires aux changements climatiques régionaux ;
- la stratégie nationale bas carbone dont l'objectif est la réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour laquelle le sujet de l'artificialisation des sols est un enjeu important ;
- le plan climat, lancé en juillet 2017, qui pose les bases d'un nouveau modèle de prospérité, plus économe en énergie et en ressources naturelles, et les opportunités offertes en termes d'innovation, d'investissement et de création d'emplois ;
- le plan biodiversité, lancé en juillet 2018, fait de la lutte contre l'érosion de la biodiversité une priorité de l'action du gouvernement.

Parce que climat et biodiversité sont intimement liés, plusieurs actions telles que l'objectif de « *zéro artificialisation nette des sols* » partagent des objectifs communs avec la lutte contre le changement climatique.

D'autres temps forts sont attendus prochainement, preuve de l'implication de la France dans ces

domaines : réunion de l'IPBES -le « GIEC de la biodiversité »- en 2019 à Paris, ou encore le congrès mondial de la nature de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) en juin 2020 à Marseille.

LES ZONES HUMIDES, DES MILIEUX INCONTOURNABLES POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

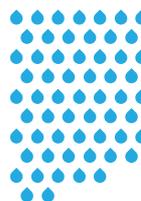
Un des moyens de lutter contre le changement climatique est de s'appuyer sur la nature pour piéger le carbone, pour réduire les événements climatiques extrêmes, etc. Ce sont « les solutions fondées sur la nature ». Et les zones humides en sont un parfait exemple !

Les zones humides, zones de transition entre terre et eau (marais salants, zones côtières, bords de rivières, étangs, lagunes, mares, tourbières, etc.) sont des lieux très variés. Leur diversité fait leur beauté, et permet ainsi d'accueillir de nombreuses espèces d'animaux et de plantes : 30% des espèces rares et menacées, la moitié des oiseaux et la totalité des grenouilles en ont besoin pour vivre.

Mais ce n'est pas leur seul avantage ; savez-vous que ces milieux nous rendent de très nombreux services ? Et gratuitement !

En effet, ils agissent comme des zones tampons et des éponges en absorbant l'eau, freinant sa circulation réduisant ainsi les crues et les inondations. D'un autre côté, l'été, ils restituent l'eau emmagasinée en soutenant les débits des cours d'eau, et ils contribuent au rafraîchissement de l'air. Les marais littoraux, les tourbières et les mangroves stockent le carbone atmosphérique bien plus efficacement que les forêts, empêchant de grandes quantités de CO₂ de rejoindre les gaz à effet de serre de l'atmosphère.

C'est pourquoi le thème 2019 de la JMZH « Les zones humides et le changement climatique » souligne le rôle important des zones humides parmi les solutions face au changement climatique !





JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES, LANCEMENT NATIONAL

EN 2019, LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES, EN FRANCE, EST OFFICIELLEMENT LANCÉE LE **VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER À LA MAISON DU LAC DE GRAND-LIEU PRÈS DE NANTES EN LOIRE-ATLANTIQUE** ET RÉUNIT LES PARTENAIRES NATIONAUX ET LES ACTEURS LOCAUX IMPLIQUÉS DANS LA PRÉSERVATION DES MILIEUX HUMIDES

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

(sur invitation et inscription dans la limite des places disponibles)

10 h • 12 h 30 : Tables rondes

2 tables rondes seront consacrées aux thèmes «Zones humides et changement climatique» et aux actions de sensibilisation à différentes échelles.

Avec la participation notamment de Valérie Masson-Delmotte, Vice-Présidente du GIEC, l'Agence française pour la biodiversité, le Conservatoire du littoral, La Maison du Lac de Grand-Lieu, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la Société Nationale de Protection de la Nature, le Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu, l'Université de Nantes, le Wetland link international...

Après-midi : Visites de terrain

• *Découverte de la Maison du Lac de Grand-Lieu*

La Maison du Lac de Grand-Lieu est un espace unique et accessible à tous les publics, dédié à la découverte de l'une des plus belles zones humides d'Europe reconnue pour sa richesse biologique exceptionnel : le Lac de Grand-Lieu.

• *Découverte du Marais de Lyarne*

Espace Naturel Sensible du département de Loire-Atlantique, ce marais présente un paysage caractéristique de ce secteur et abrite une faune et une flore remarquable à préserver. Ce site fait l'objet d'une gestion partagée avec les acteurs locaux (communes, usagers, associations, acteurs économiques) dans le cadre d'un plan de gestion.

20 h 30 : conférence de Valérie Masson-Delmotte

(Gratuit sur réservation – ouverte à tous : Loire-atlantique.fr/jmzh2019-conference)

Valérie Masson-Delmotte, Docteure en physique, Directrice de recherche au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, co-présidente du groupe de travail sur les bases physiques du climat au sein du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), interviendra sur les effets du changement climatique sur les zones humides.

LA MAISON DU LAC DE GRAND-LIEU un outil de valorisation du territoire



Ce centre d'accueil est un site de découverte du lac de Grand-Lieu présentant des enjeux liés à la protection des espaces naturels et en particulier des zones humides tout en les mettant à portée

de tous les publics : locaux, touristes, scolaires, étudiants, chercheurs.

La Maison du Lac de Grand-Lieu veille à la diffusion de la culture scientifique au travers d'expositions temporaires, d'événements, de conférences ou de colloques internationaux. L'éducation à l'environnement permet de sensibiliser les citoyens de demain à la protection des zones humides. C'est pourquoi le centre accueille également des élèves de l'école maternelle à l'université. Les projets pédagogiques se construisent à l'échelle locale et internationale par la mise en commun de travaux éducatifs sur des sujets comme l'importance des zones humides pour la migration des oiseaux d'eau.

Le Lac de Grand-Lieu en chiffres

- Plus de 300 espèces d'oiseaux
- 2^{ème} réserve ornithologique de France après la Camargue
- Le plus grand lac naturel de plaine français en hiver
- 6 200 ha pour 4 m de profondeur en hiver – environ 9 000 terrains de foot
- 3 000 ha pour 1,60 m de profondeur en été
- 2 réserves naturelles : nationale (gérée par la

SNPN, propriété de l'État affectée au Conservatoire du littoral) et régionale (gérée par la FdC44) assurent une protection forte de la zone centrale du lac et contribuent au développement de la connaissance

- 1 site Ramsar, qui recouvre pratiquement le site Natura 2000 du lac de Grand-Lieu, dont l'animation est assurée par le syndicat de bassin versant de Grand-Lieu.

Les zones humides, marqueurs de la Loire-Atlantique

L'eau est omniprésente en Loire-Atlantique, sous diverses formes.

Par son nom tout d'abord, qui exprime la rencontre du plus grand fleuve de France et de l'océan.

Par ses 133 kilomètres de littoral ensuite, et un réseau hydrographique très dense qui, outre la Loire, compose avec l'Erdre, la Sèvre nantaise, le canal de Nantes à Brest, le Brivet, la Logne ou encore le Tenu.

Par ses lacs et étangs aussi, dont le lac de Grand-Lieu.

Par ses zones humides enfin, qui fait de la Loire-Atlantique le 2^{ème} département pour l'étendue de ses zones humides (72 000 ha), après les Bouches du Rhône (Camargue). Celles-ci comprennent notamment les marais de Brière, de l'estuaire de la Loire, breton, de Mazerolles, de Grand-Lieu, de Goulaine ou encore de Grée. Quatre de ces zones humides sont aujourd'hui classées en sites Ramsar.



Les zones humides, ces milieux riches et variés

Quel est le point commun entre la baie du Mont Saint-Michel, le lac de Grand-Lieu au sud de Nantes, la Camargue, l'étang des Salines en Martinique ou encore les marais salants de Guérande ?

Ce sont des zones humides !

Le terme « zone humide » est très vaste, et il désigne un espace de transition entre la terre et l'eau.

Il s'agit de lieux où l'eau peu profonde (douce ou salée) est présente de façon permanente ou temporaire : estuaires, lagunes, étangs, lacs, marais, marais salants, baies, vasières, tourbières, prairies humides, mares, forêts humides, ou encore récifs coralliens, lagons et mangroves dans les régions tropicales.



LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES (JMZH)

La Convention de Ramsar sur les zones humides a été signée à Ramsar (Iran) le 2 février 1971. Chaque année, le 2 février, de nombreuses structures se mobilisent dans le cadre de la JMZH pour sensibiliser à leur préservation et faire connaître leur importance au niveau mondial.

Le 2 février, date anniversaire de la convention de Ramsar, est l'occasion de présenter au public et aux acteurs de nos territoires « leur » zone humide ou celles des environs, à travers une visite de terrain, une exposition, un conte ou encore un débat. Ainsi, du 1^{er} au 28 février 2019, associations, gestionnaires d'espaces naturels, centres d'éducation ou de documentation ou encore collectivités feront découvrir les richesses et les rôles de ces milieux.

Pour trouver une animation de la Journée mondiale des zones humides près de chez soi, rien de plus simple : toutes les animations « Journée mondiale des zones humides » de France sont recensées sur le Portail national zones humides, ou sur l'application smartphone Baladomarais.



LA CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES

Cette convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar. Sa particularité est d'être le premier traité d'envergure mondiale sur la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles.

A l'origine axée autour de la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides en tant qu'habitats pour les oiseaux d'eau, elle a depuis élargi son champ d'application pour couvrir tous les aspects de la conservation et de l'utilisation rationnelle des zones humides, reconnaissant celles-ci comme des écosystèmes extrêmement importants pour la biodiversité et le bien-être des sociétés humaines.



La Convention, entrée en vigueur en 1975, a été ratifiée par la France en 1986, et compte 170 États signataires fin 2018. La convention de Ramsar a pour objectif l'utilisation durable de toutes les zones humides, et la mise en œuvre d'un réseau des zones humides d'importance internationale (ou « sites Ramsar »). Actuellement, plus de 2 300 zones humides d'importance internationale ont été désignées. Cela représente près de 2,5 millions de kilomètres carrés (4,5 fois la superficie de la France métropolitaine).

En France, 48 sites Ramsar sont désignés, pour une superficie de 3,7 millions d'hectares (3 fois la région Île-de-France).



LES ZONES HUMIDES RÉDUISENT LES INONDATIONS ET ATTÉNUENT LES SÉCHERESSES

LES ZONES HUMIDES CONTINENTALES (COMME LES PLAINES D'INONDATION, LES COURS D'EAU, LES LACS, LES MARAIS) FONCTIONNENT COMME DES ÉPONGES : ELLES ABSORBENT ET STOCKENT LES PRÉCIPITATIONS EN EXCÈS ET RÉDUISENT LES INONDATIONS. ELLES LIBÈRENT L'EAU DANS UN SECOND TEMPS, RETARDANT L'APPARITION DES SÉCHERESSES.

Des prairies humides contre les crues et les inondations

Les milieux humides tels que les plaines inondables et les prairies humides servent de lieux naturels d'expansion des crues. Cela entraîne une diminution du débit et un étalement dans le temps du volume total d'eau, ce qui limite les crues.

De plus, la végétation de ces milieux et les sédiments freinent l'énergie de l'eau, diminuant ainsi la vitesse d'écoulement.

Ces deux effets réduisent ainsi l'ampleur du phénomène en cas de crue et les risques d'inondation, de manière très économique et efficace par rapport à des constructions de digues ou barrages.

Le saviez-vous ?

La plaine alluviale de la Bassée (zone d'expansion des crues de la Seine), en amont de Paris, génère un service d'écêtement des crues évalué entre 2 et 37 millions d'euros par an et évite de construire un barrage qui coûterait entre 100 et 300 millions d'euros, et qui n'assurerait pas pour autant les autres services que rend ce territoire (épuration des eaux, pêche, etc.).



Des marais et des étangs pour réduire sécheresses et canicules

L'absorption par les zones humides des eaux en hiver et lors des crues permet d'alimenter en eau les nappes phréatiques et les cours d'eau. À ce titre, ils participent à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et aux besoins des activités agricoles et industrielles.



Le saviez-vous ?¹

Tous les ans, sur le territoire du parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, on estime que ce sont 46 millions de mètres cubes d'eau stockés sur cette immense zone humide qui rechargent les nappes phréatiques.

De l'humidité pour empêcher les tassements de terrain

Lorsque les zones humides argileuses ou tourbeuses ne sont plus suffisamment alimentées en eau, (prélèvements trop importants, sécheresse) les sols

se tassent, fragilisant les bâtiments. La solution pour éviter ces tassements et destructions réside dans les méthodes douces d'infiltration des eaux pluviales, telles que les noues, mares, et autres zones humides temporaires.

Le saviez-vous ?²

Le coût des réparations en cas de sinistre est de 15 000 euros en moyenne par bâtiment, et peut même s'élever au prix total du bâtiment. Le changement climatique va accroître ce type de sinistre. Une augmentation de 50 % des dommages a été observée sur la période 1987-2006 par rapport à la période 1950-1970, et une autre augmentation de 50 % est prédite pour 2021-2040.



Des espaces verts-bleus pour rafraîchir la ville

En raison de l'artificialisation des sols et de la couleur sombre du bâti, les villes souffrent de surchauffe par un phénomène appelé « îlot de chaleur urbain ». La présence de zones humides permet de rafraîchir

localement les villes, par absorption de la chaleur dans l'eau et la terre humide, ainsi que par évaporation de l'eau contenue dans le sol, les plans d'eau et les plantes.

Le saviez-vous ?

- À Paris, l'îlot de chaleur engendre une augmentation de température moyenne de 2 à 3°C supérieure en centre-ville par rapport à la campagne environnante.
- En moyenne, la présence de zones humides permet une baisse de température entre 0,5 et 3°C³.
- Le département de la Seine-Saint-Denis met en place une politique de gestion des eaux de pluie avec stockage et infiltration dans des zones humides temporaires urbaines pour rafraîchir les villes (et lutter contre les inondations)⁴.



LES ZONES HUMIDES PROTÈGENT LES CÔTES DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

LES ZONES HUMIDES CÔTIÈRES (COMME LES MARAIS SALÉS, LES MANGROVES, LES HERBIERS MARINS, LES RÉCIFS CORALLIENS) AGISSENT COMME DES AMORTISSEURS : ELLES RÉDUISENT L'INTENSITÉ DES VAGUES, DES ONDES DE TEMPÊTE ET DES TSUNAMIS. AINSI, ELLES PROTÈGENT LES 60 % DE L'HUMANITÉ VIVANT ET TRAVAILLANT LE LONG DES CÔTES DES INONDATIONS, DES DÉGÂTS MATÉRIELS ET DES PERTES DE VIES HUMAINES.



Marais salants, lagunes et mangroves contre vagues et tempêtes

Sur le littoral, la végétation de zones humides comme les vasières, les mangroves ou les marais salants forme une barrière naturelle et freine

l'énergie des vagues et du vent, stabilise les sédiments, luttant ainsi contre l'érosion et les risques de rupture du cordon littoral. Ainsi, la végétation des marais salants réduit trois fois plus la hauteur des vagues que des étendues de sable nu⁵.

Le saviez-vous ?

- En 2012 aux Etats-Unis, les zones humides littorales ont permis de réduire le coût des dégâts de l'ouragan Sandy de 10 %, soit 625 millions de dollars. Une étude a montré que les zones humides littorales, quand elles sont encore présentes, réduisent le coût des dommages des tempêtes de 20 %⁶.
- En Angleterre, l'ouverture de trois brèches dans la digue de Freiston Shore et la restauration de la zone humide en arrière de celle-ci ont renforcé la protection du littoral contre les inondations et créé un site d'intérêt majeur pour la biodiversité, avec des retombées économiques à travers le tourisme⁷.

Les récifs coralliens, peu visibles mais tout aussi efficaces pour atténuer les tsunamis

Les récifs coralliens ne sont pas en reste. Une étude récente montre que, par rapport à un récif

corallien mort, un récif en bonne santé offre aux communautés jusqu'à deux fois plus de protection contre les risques naturels tels que les tsunamis.

Le saviez-vous ?

Au Sri Lanka, des récifs coralliens situés au large des côtes et protégés par un parc marin, ont empêché le tsunami de 2004 de faire des dégâts au-delà de 50 m à l'intérieur des terres. Alors que dans la région voisine, où l'extraction du corail a dégradé les récifs, les dégâts se sont étendus jusqu'à 1,5 km à l'intérieur des terres⁸.

Les mangroves, des barrières naturelles contre les tempêtes et tsunamis

Dans les régions tropicales, les mangroves réduisent la hauteur des raz-de-marée de 5 à 50 cm par

kilomètre de largeur de mangrove. Ces milieux diminuent par ailleurs la hauteur des vagues de 75 % pour un kilomètre de mangrove parcouru⁹.

Le saviez-vous ?

- Afin de se protéger contre les raz-de-marée, la Thaïlande restaure des mangroves dans l'estuaire de Krabi. Ce service de protection des côtes est estimé à 309 600 \$/an¹⁰.
- Le plus grand projet de reboisement de mangroves au monde est en cours au Sénégal. Il a pour objectif la plantation de 79 millions de palétuviers sur plus de 10 000 hectares, pour restaurer une partie des 45 000 hectares de mangroves perdus depuis les années 1970. Avec la restauration de ces zones humides, les zones côtières seront protégées contre les tempêtes, jusqu'à 18 000 tonnes de poissons supplémentaires seront produites chaque année, et 500 000 tonnes de CO2 seront stockées en 20 ans.





LES ZONES HUMIDES ABSORBENT ET STOCKENT NATURELLEMENT LE CARBONE

LES TOURBIÈRES, LES MANGROVES, LES MARAIS LITTORAUX ET LES HERBIERS MARINS SONT LES PUIITS DE CARBONE LES PLUS EFFICACES DE LA PLANÈTE. ILS ABSORBENT ET STOCKENT DE GRANDES QUANTITÉS DE CARBONE (QU'ILS LIBÈRENT S'ILS SONT ASSÉCHÉS).



Des mangroves et des marais littoraux pour absorber le carbone

Les mangroves et les marais littoraux sont des champions du stockage du carbone, et donc des fers de lance dans la lutte contre l'accroissement de l'effet de serre. En effet, ces milieux retiennent le carbone bien plus longtemps que les forêts (jusqu'à des millénaires contre quelques siècles maximum).

De plus, en stockant le carbone dans les sédiments qui s'empilent et en continuant de croître dessus, ces milieux littoraux n'atteignent pas de saturation en carbone comme les sols terrestres. Ainsi, bien que constituant une surface bien inférieure aux forêts, mangroves et marais littoraux absorbent autant de carbone !

Les tourbières, championnes du stockage de carbone

Les tourbières sont des espaces saturés d'eau, formées de matière végétale décomposée qui peut atteindre une profondeur de 30 mètres et qui s'est accumulée avec le temps.

Elles couvrent 3 % de la superficie de la Terre. Ce qui est remarquable, c'est que les tourbières stockent plus du double de carbone que toutes les forêts de la planète, de sorte qu'elles jouent un rôle essentiel dans l'atténuation de certains effets des changements climatiques.

Le saviez-vous ?

Une restauration intensive des tourbières de la région nordique et balte est en cours, avec plus de 20 000¹¹ hectares déjà restaurés. Le Conseil Nordique s'efforce de restaurer les 45 % de tourbières des pays nordiques et baltes qui ont été drainées, et qui sont responsables de près de 25 % des émissions annuelles totales de CO₂ de la région. Une fois restaurées, ces tourbières redeviendront des puits de carbone, et non des sources, contribuant ainsi à limiter les gaz à effet de serre dans l'atmosphère.



FACE À LA DISPARITION DES ZONES HUMIDES, QUE PEUT-ON FAIRE ?

Les milieux humides sont très utiles pour faire face au changement climatique grâce à leur capacité de stockage du carbone et en limitant les impacts négatifs du changement climatique sur les sociétés (inondations, sécheresses, chaleur urbaine) et l'environnement (érosion de la biodiversité). Pourtant ils restent menacés !

La convention de Ramsar a publié un rapport fin 2018¹², et le constat est sans appel : cet écosystème, très précieux sur le plan économique et parmi les plus riches du monde pour la biodiversité, disparaît trois fois plus vite que les forêts. Entre 1970 et 2015, environ 35 % des zones humides de la planète ont disparu et le rythme de disparition s'est accéléré depuis 2000. Aucune région n'est épargnée¹³.

Afin de pouvoir continuer à profiter de ces milieux à la fois agréables et utiles, voici quelques exemples de bonnes pratiques :

Protéger et restaurer les zones humides

Parce que les zones humides rendent de nombreux services et aident à lutter contre le changement climatique, il est nécessaire de les protéger et d'en prendre soin. De même si l'on draine une zone d'expansion des crues, elle ne retiendra plus l'eau qu'elle stockait avant, générant des inondations en aval.

Certaines structures vont même plus loin, en restaurant des zones humides qui ont été dégradées, afin qu'elles retrouvent leur capacité de stockage d'eau ou de carbone. Toutes ces actions sont utiles pour notre bien-être et essentielles pour préserver notre avenir.

Le saviez-vous ?

Une tourbière stocke énormément de carbone, mais si elle est dégradée, elle libère le carbone stocké depuis des années ! A l'échelle planétaire, les tourbières drainées émettent ainsi 2 à 3 Gt d'équivalent CO₂ dans l'atmosphère, soit dix fois les émissions annuelles de France métropolitaine¹⁴ ! Et pour la France seule, ces émissions annuelles des tourbières drainées sont estimées à 2,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂, ce qui équivaut à environ 30 000 tours du globe en avion !



Participer à une animation lors de la journée mondiale des zones humides

A l'occasion de la JMZH, vous pourrez découvrir ou redécouvrir les zones humides à proximité de chez vous, observer les animaux et plantes qui s'y trouvent ; l'occasion de contempler ces paysages singuliers. Vous pourrez également les découvrir lors de projections vidéo, expositions photos

et d'échanges avec des guides chevronnés qui les étudient au quotidien.

Et si vous souhaitez en faire plus, pourquoi ne pas participer à un chantier nature en tant que bénévole, consacré par exemple à la restauration ou à l'entretien d'une zone humide (ex : nettoyage de berges...) ?

Jardiner en préservant les tourbières

Les terreaux contiennent la plupart du temps une forte proportion de tourbe, extraite des tourbières, qui sont des milieux fragiles. Extraire de la tourbe pour jardiner constitue une menace élevée pour la survie de ces milieux naturels hors du commun. Or les jardiniers peuvent participer à leur destruction, sans même le savoir, lorsqu'ils font usage de terreau.

C'est pourquoi il est recommandé de lire les étiquettes des sacs pour choisir des terreaux sans tourbe et faire usage de produits de substitution, de même efficacité.

Pour ce faire, consultez la liste des terreaux sans tourbe sur :

www.pole-tourbieres.org/reseaux-et-acteurs/la-protection-des-tourbieres-a-la/article/jardiniers



DES ZONES HUMIDES NOMBREUSES ET EN BON ÉTAT, CE SONT DES LIEUX RICHES EN BIODIVERSITÉ, AGRÉABLES POUR SE PROMENER ET QUI NOUS RENDENT DE NOMBREUX SERVICES ! TOUT LE MONDE Y GAGNE !

CONTACTS ET ESPACE PRESSE

Retrouvez en ligne l'espace presse de l'évènement :

<http://www.zones-humides.org/agir/ramсар-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-presse>



Sur la JMZH en général



Association Ramsar France

Bastien COÏC

Animateur de réseau

Tél : 05 46 82 12 69 • jmzh@ramсарfrance.fr

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Agence française pour la biodiversité

Esther LEMBLÉ

ou Sarah CHABANE

Tél : 01 46 34 15 64 • afb@wellcom.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**

LPO

Carine CARBON

Chargée de communication et de relations media

Tél : 06 34 12 50 69 • carine.carbon@lpo.fr



Société nationale de protection de la nature

Grégoire MACQUERON

Chargé de communication et d'information zones humides

Tél : 01 43 20 15 39 • groupe-zones-humides-infos@snpn.fr



Sur la journée de lancement le 1^{er} février 2019 à Grand-Lieu



Maison du lac de Grand-Lieu

02.28.25.19.07

Contact Presse :

Elodie Ancelin • presse@elo-a.fr

06 11 92 38 34

1. CGDD, 2011. Évaluation économique des services rendus par les zones humides - Enseignements méthodologiques de monétarisation, Études & documents n°49. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED49.pdf>
2. Swiss Re, 2011. Les risques cachés du changement climatique : la hausse des dommages matériels dus à la subsidence en Europe. http://www.preventionweb.net/files/20623_soilsubsidencepublicationfinalfr1.pdf
3. Les îlots de fraîcheur dans la ville. Les notes de l'ADEUS (ADEUS, 2014). http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg140-environnement/files/note-140_ilots_fraicheur_web.pdf
4. La place de l'eau dans la ville <http://coordination-eau.fr/wp-content/uploads/2013/10/eaudsLaVille.pdf> ; CG93, 2009. La maîtrise des eaux pluviales en Seine-Saint-Denis : une démarche de projet urbain. http://www.gesteau.eaufrance.fr/sites/default/files/cr_reunion/IDF_20090604_cg93_gestion_eauxpluviales.pdf
5. Moller & al., 1999.
6. A. McIvor, T. Spencer, I. Möller et M. Spalding, 2012. Storm Surge Reduction by Mangroves. Natural Coastal Protection Series: Report 2, Cambridge Coastal Research Unit Working Paper 41. <https://www.conservationgateway.org/ConservationPractices/Marine/crr/library/Documents/storm-surge-reduction-by-mangroves-report.pdf>
7. UICN France (2016). Des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques. 16 p. www.uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature.html
8. Ramsar, 2016. Handout 1 : Les zones humides : une protection naturelle contre les catastrophes. <http://www.worldwetlandsday.org/fr/documents>
9. McIvor & al., 2012.
10. Dudley, N., Buyck, C., Furuta, N., Pedrot, C., Renaud, F., et K. Sudmeier-Rieux, 2015. Protected Areas as Tools for Disaster Risk Reduction. A handbook for practitioners. Tokyo and Gland, Switzerland: MOEJ and IUCN. 44 p. <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2015-001.pdf> (cf. p. 15)
11. WWD 2019 Hand-out. Les zones humides : la clé pour faire face au changement climatique. <https://www.worldwetlandsday.org/fr/documents>
12. Convention de Ramsar sur les zones humides (2018). Perspectives mondiales des zones humides : état des zones humides à l'échelle mondiale et des services qu'elles fournissent à l'humanité. Gland, Suisse : Secrétariat de la Convention de Ramsar.
13. Les zones humides méditerranéennes : Enjeux et perspectives 2 : Solutions pour des zones humides méditerranéennes durables, 2018, Tour du Valat, France.
14. Joosten, H., 2009. The Global Peatland CO2 Picture. Peatland status and drainage associated emissions in all countries of the world. 35.